

RUBRIQUE 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit

- Dénomination commerciale : **VAZOR HP SPRAY**

- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Insecticide à usage biocide (TP 18)

- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

- Fabricant / Fournisseur :

KILLGERM FRANCE

14, quai du Commerce, Immeuble le Saphir, 69009 Lyon

Tel : +33474061720, info@killgerm.fr

- Informations complémentaires disponibles auprès de : Dép. tech.

- 1.4 Numéro d'appel d'urgence Service clients de Zapi (Tel. +39 049 9597737) : 9:00-12:00 / 14:00-17:00

Numéro ORFILA (INRS) + 33 (0) 1 45 42 59 59 (24 heures sur 24 et 7 jours sur 7)

RUBRIQUE 2 : Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange

- Classification selon le Règlement (CE) N° 1272/2008

Aérosol 1	H222 Aérosol extrêmement inflammable. H229 Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Skin Irrit. 2	H315 Provoque une irritation cutanée.
Eye Irrit. 2	H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
STOT SE 3	H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Asp. Tox. 1	H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Aquatic Acute 1	H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
Aquatic Chronic 1	H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- 2.2 Éléments d'étiquetage

- Étiquetage selon la réglementation (CE) n° 1272/2008

Le produit est classé et étiqueté conformément au règlement CLP.

- Pictogramme de danger



GHS02

GHS07

GHS09

- Mention d'avertissement Danger

- Composants dangereux figurant sur l'étiquette :

Hydrocarbures, C7 n-alcane, isoalcane, cycliques
alcool isopropylique

- Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- Les conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (UE) n° 2020/878

Page 2/16

Numéro de version 1

Date d'impression 02/09/2022

Révision : 02/09/2022

Dénomination commerciale : VAZOR HP SPRAY

(Suite de la page 1)

P251	Réceptif sous pressions : ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.
P501	Éliminer le contenu/réceptif dans les circuits de collecte appropriés.

- 2.3 Autres dangers

- Résultats des évaluations PBT et vPvB

- **PBT** : Le mélange ne contient pas de substances PBT en concentration égale ou supérieure à 0,1% en poids.

- **vPvB** : Le mélange ne contient pas de substances vPvB en concentration égale ou supérieure à 0,1% en poids.

- Détermination des propriétés de perturbation endocrinienne

Le mélange ne contient pas de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne à une concentration égale ou supérieure à 0,1% en poids.

RUBRIQUE 3 : Composition / informations sur les composants

- 3.2 Mélanges

- **Description** : Mélange des substances énumérées ci-dessous avec des additifs inoffensifs.

- Composants dangereux :

- Composants dangereux :		
Numéro CE : 927-510-4 N° de reg. : 01-2119475515-33	Hydrocarbures, C7 n-alcanes, isoalcanes, cycliques Flam. Liq. 2, H225 ; Asp. Tox. 1, H304 ; Aquatic Chronic 2, H411 ; Skin Irrit. 2, H315 ; STOT SE 3, H336	50-70%
CAS : 67-63-0 EINECS : 200-661-7 Numéro d'index: 603-117-00-0 N° de reg. : 01-2119457558-25	alcool isopropylique Flam. Liq. 2, H225 ; Eye Irrit. 2, H319 ; STOT SE 3, H336	30-40%
CAS : 124-38-9 EINECS : 204-696-9	dioxyde de carbone Press. Gas (Ref. Liq.), H281	1-5%
CAS : 110-82-7 EINECS : 203-806-2 Numéro d'index: 601-017-00-1	cyclohexane Flam. Liq. 2, H225 ; Asp. Tox. 1, H304 ; Aquatic Acute 1, H400 ; Aquatic Chronic 1, H410 ; Skin Irrit. 2, H315 ; STOT SE 3, H336	<2%
CAS : 51-03-6 EINECS : 200-076-7	oxyde de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle et de 6-propylpipéronyle (butoxyde de pipéronyle) Aquatic Acute 1, H400 ; Aquatic Chronic 1, H410	1,06%
CAS : 52315-07-8 EINECS : 257-842-9 Numéro d'index: 607-421-00-4	cyperméthrine cis/trans +/- 40/60 STOT RE 2, H373 ; Aquatic Acute 1, H400 (M=100000) ; Aquatic Chronic 1, H410 (M=100000) ; Acute Tox. 4, H302 (ETA = 500mg/kg pc) ; Acute Tox. 4, H332 (ETA=3,3mg/l) ; STOT SE 3, H335	0,21%
CAS : 7696-12-0 EINECS : 231-711-6 Numéro d'index: 607-727-00-8	Tétraméthrine (ISO) Carc. 2, H351 ; STOT SE 2, H371 ; Aquatic Acute 1, H400 (M=100) ; 9+- (ETA=1050mg/kg pc)	0,16%

- **Informations supplémentaires** : Pour le libellé des mentions de danger citées, se référer à la rubrique 16

RUBRIQUE 4 : Premiers secours

- 4.1 Description des mesures de premiers secours

- **Informations générales** : Se reporter aux instructions ci-dessous pour chacune des modalités d'exposition spécifique.

- **Après inhalation** : Respirer de l'air frais et consulter un médecin pour plus de sécurité.

- Après contact avec la peau :

Laver abondamment à l'eau et au savon.
Consulter un médecin si l'irritation cutanée persiste.

- **Après contact avec les yeux** : Rincer les yeux pendant plusieurs minutes sous l'eau courante. Puis consulter un médecin.

(À continué sur la page 3)

Dénomination commerciale : VAZOR HP SPRAY

(Suite de la page 2)

- Après ingestion :

Consulter immédiatement un médecin.
Ne pas faire vomir.

- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes d'intoxication : il bloque la transmission nerveuse en stimulant les terminaisons neuronales pré-post-synaptiques. Sensibilité particulière chez les patients allergiques et asthmatiques, ainsi que les enfants.
Symptômes SNC : tremblements, convulsions, ataxie ; irritation des voies respiratoires : nez qui coule, toux, dyspnée et bronchospasme ; réactions allergiques : anaphylaxie, hyperthermie, sudation, oedème cutané, collapsus vasculaire périphérique. Peut causer une bronchopneumonie chimique, une arythmie cardiaque.

- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Thérapie : symptomatique et de réanimation.
Contactez un centre anti-poison.

RUBRIQUE 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : CO₂, poudre ou eau pulvérisée. Combattre les incendies de plus grande ampleur avec de l'eau pulvérisée.

- Pour des raisons de sécurité, des agents d'extinction inappropriés : Eau à jet plein

- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, des gaz toxiques peuvent être formés.
Les bombes aérosols surchauffées éclatent et peuvent être jetées violemment.

- 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement des pompiers conforme aux normes européennes EN469.
Refroidir les conteneurs avec de l'eau pulvérisée en essayant de les éloigner du feu.

- Équipement de protection :

Ne pas inhaler les gaz d'explosion ou de combustion.
Équipement des pompiers conforme aux normes européennes EN469.

- Informations supplémentaires

Éliminer les débris et les eaux des incendies conformément aux réglementations officielles.

RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des équipements de protection appropriés. Eloigner les personnes non protégées.

- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :

Informers les autorités compétentes en cas de déversement dans un cours d'eau ou le réseau d'égouts.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Absorber les composants liquides avec un matériau liant les liquides.
Après le nettoyage, assurer une ventilation appropriée.
Éliminer le matériau collecté conformément aux règlements.

- 6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour les informations pour une manipulation sans risque, voir la Rubrique 7.
Pour les informations sur les équipements de protection individuelle, voir la Rubrique 8.
Pour obtenir des informations sur l'élimination du produit, voir la Rubrique 13.

RUBRIQUE 7 : Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas fumer auprès de produit.
Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation du produit.
Récipient sous pression. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

- Informations dérivées du scénario d'exposition

(À continué sur la page 4)

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (UE) n° 2020/878

Page 4/16

Numéro de version 1

Date d'impression 02/09/2022

Révision : 02/09/2022

Dénomination commerciale : VAZOR HP SPRAY

(Suite de la page 3)

- Utilisation professionnelle :	
Hydrocarbures, C7 n-alcane, isoalcanes, cycliques	
Fréquence et durée d'utilisation	Jusqu'à 8 heures par jour.
Autres conditions opératoires données qui affectent l'exposition des travailleurs	Suppose qu'un bon niveau de hygiène du travail est mis en œuvre.
Mesures de prévention des rejets et de l'exposition	(aspiration) La mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) concerne le potentiel d'aspiration, un risque non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques qui peuvent survenir pendant l'ingestion et également si la substance est vomie après l'ingestion. Une DNEL ne peut pas être dérivée. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être maîtrisés en mettant en œuvre des mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. NE PAS faire vomir. (irritation cutanée) Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact cutané indirect. Porter des gants (EN374) en cas de risque de contact des mains avec la substance. Nettoyez la contamination / les déversements dès qu'ils se produisent. Laver immédiatement toute contamination cutanée. Offrir une formation de base des employés pour prévenir ou réduire l'exposition et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. D'autres mesures de protection de la peau, telles que des combinaisons imperméables et des écrans faciaux, peuvent être nécessaires pendant les activités à forte dispersion susceptibles d'entraîner un dégagement important d'aérosols.
67-63-0 alcool isopropylique	
Fréquence et durée d'utilisation	Couvre les expositions par jour, jusqu'à 8 heures.
Mesures de prévention des rejets et de l'exposition	Suppose qu'un bon niveau de l'hygiène du travail est mis en œuvre. Suppose l'utilisation à la température de pas plus de 20 ° C supérieure à la température ambiante.
Conditions relatives à la protection individuelle	Il est recommandé d'utiliser des gants de protection (EN 374).
- Utilisation non-professionnelle :	
Hydrocarbures, C7 n-alcane, isoalcanes, cycliques	
Fréquence et durée d'utilisation	Concerne une utilisation jusqu'à 1 fois par jour Concerne une utilisation jusqu'à 128 jours / an Concerne une exposition jusqu'à 0,17 heure
Application	Concerne une zone de contact cutané jusqu'à 428 cm ² . Pour chaque utilisation, couvre des quantités d'utilisation allant jusqu'à 35 g. Concerne l'utilisation sous une ventilation domestique typique. Concerne l'utilisation dans une pièce de 20 m ³ .
Autres conditions opératoires données qui affectent l'exposition	(aspiration) La mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) concerne le potentiel d'aspiration, un risque non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex: viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et également si la substance est vomie après l'ingestion. Une DNEL ne peut pas être dérivée. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être maîtrisés en mettant en œuvre des mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. NE PAS faire vomir. Une simple gorgée peut provoquer des lésions aux poumons mettant la vie en danger.
67-63-0 alcool isopropylique	
Fréquence et durée d'utilisation	Concerne une utilisation jusqu'à 1 fois par jour. Concerne une utilisation jusqu'à 128 jours / an. Concerne l'exposition jusqu'à 0,17 heure (10 minutes).
Utilisation	Concerne une zone de contact cutané jusqu'à 428 cm ² . Pour chaque utilisation, couvre des quantités d'utilisation allant jusqu'à 15 g. Concerne l'utilisation dans une pièce de 20 m ³ .

- Informations sur la protection contre les incendies et les explosions :

Voir la rubrique 6.

(À continué sur la page 5)

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (UE) n° 2020/878

Page 5/16

Numéro de version 1

Date d'impression 02/09/2022

Révision : 02/09/2022

Dénomination commerciale : **VAZOR HP SPRAY**

(Suite de la page 4)

Voir la rubrique 5.

- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Conditions à remplir par les magasins et les récipients :

Entreposer dans une zone sèche, fraîche et bien ventilée.

Tenir à l'écart des sources de chaleur, des flammes nues, des étincelles et autres sources d'inflammation.

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

- Informations sur le stockage dans une installation de stockage commune :

Tenir à l'écart des denrées alimentaires.

Lors de la manipulation du produit, ne pas contaminer les aliments, les boissons ou les récipients destinés à les contenir.

Pour éviter la détérioration du récipient métallique, le tenir éloigné des produits acides ou basiques.

- Autres informations concernant les conditions de stockage :

Protéger du gel.

Protéger de la chaleur et des rayons solaires directs.

Protéger de l'humidité et de l'eau.

Tenir à l'écart de toute source de combustion.

- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Insecticide en aérosol à usage biocide (TP 18)

RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- 8.1 Paramètres de contrôle

- Ingrédients avec valeurs limites nécessitant une surveillance sur le lieu de travail :

124-38-9 dioxyde de carbone

FR | VLEP-8h : 9000 mg/m³, 5000 ppm

110-82-7 cyclohexane

FR | VLEP-8h : 700 mg/m³, 200 ppm / VLEP CT : 1300 mg/m³, 375 ppm

67-63-0 alcool isopropylique

FR | VLEP CT : 980 mg/m³, 400 ppm

- Informations relatives à la réglementation

FR : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (ED 6443-2021).

- DNEL

Hydrocarbures, C7 n-alcane, isoalcanes, cycliques

Oral	Long terme – effets systémiques	149 mg/kg pc/j (grand public)
Dermique	Long terme – effets systémiques	149 mg/kg pc/j (grand public)
Inhalatif	Long terme – effets systémiques	300 mg/kg de pc/j (travailleurs)
		447 mg/m ³ (grand public) 2085 mg/m ³ (travailleurs)

67-63-0 alcool isopropylique

Oral	Long terme – effets systémiques	26 mg/kg pc/j (grand public)
Cutané	Long terme – effets systémiques	319 mg/kg pc/j (grand public)
Inhalatif	Long terme – effets systémiques	888 mg/kg de pc/j (travailleurs)
		89 mg/m ³ (grand public) 500 mg/m ³ (travailleurs)

- PNEC

67-63-0 alcool isopropylique

Oral	PNEC	160 mg/kg de nourriture (intoxication secondaire)
		140,9 mg/l (eau douce) 140,9 mg/l (émission intermittente) 140,9 mg/l (eau marine) 2251 mg/l (station de traitement des eaux usées)
	PNEC	552 mg/kg poids sec (sédiment - eau douce)
		552 mg/kg poids sec (sédiments - eau de mer)
		28 mg/kg poids sec (sol)

51-03-6 oxyde de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle et de 6-propylpiperonyl (butoxyde de pipéronyle)

Oral | PNEC | 10 mg/kg de nourriture (oiseau)

(À continué sur la page 6)

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (UE) n° 2020/878

Page 6/16

Numéro de version 1

Date d'impression 02/09/2022

Révision : 02/09/2022

Dénomination commerciale : VAZOR HP SPRAY

(Suite de la page 5)

	PNEC	20 mg/kg de nourriture (mammifère)
	PNEC	2,89 mg/l (station de traitement des eaux usées)
		0,00148 mg/l (eau)
	PNEC	0,0004 mg/kg poids humide (sédiment)
		0,098 mg/kg poids humide (sol)
52315-07-8 cyperméthrine cis/trans +/- 40/60		
Oral	PNEC	33,3 mg/kg de nourriture (oiseau)
		3,3 mg/kg de nourriture (mammifère)
	PNEC	1,63 mg/l (station de traitement des eaux usées)
		0,000004 mg/l (eau)
	PNEC	0,005 mg/kg poids humide (sédiment)
	PNEC	0,08 mg/kg poids sec (sol)
- Autres limites d'exposition professionnelle		
51-03-6 oxyde de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle et de 6-propylpiperonyle (butoxyde de pipéronyle)		
AEL - à long terme		0,2 mg/kg pc/j
AEL - à moyen terme		0,2 mg/kg
AEL - à court terme		pc/j 1 mg/kg
		pc/j
52315-07-8 cyperméthrine cis/trans +/- 40/60		
AEL - à long terme		0,022 mg/kg pc/j
AEL - à moyen terme		0,055 mg/kg pc/j
AEL - à court terme		0,088 mg/kg pc/j

- 8.2 Contrôles de l'exposition

- **Contrôles techniques appropriés** Pas d'autres données ; voir la rubrique 7.

- **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Les mesures de précaution habituelles doivent être respectées lors de la manipulation de produits chimiques.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Se laver les mains avant chaque pause et à la fin de la journée de travail.

Ne pas manger, boire ou renifler pendant le travail.

- **Protection respiratoire** : Non nécessaire pour une utilisation normale du produit.

- **Protection des mains:**



Utilisation professionnelle : porter des gants de protection résistant aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (EN 374, catégorie III).

Les gants doivent être imperméables et résistants au produit/mélange/à la substance.

En raison de tests manquants, aucune recommandation sur la matière des gants ne peut être donnée pour le produit/ la préparation/ le mélange chimique.

La sélection des gants doit être effectuée en tenant compte des durées de pénétration, des taux de diffusion et de la dégradation.

- **Matériau des gants**

La sélection des gants adaptés ne dépend pas uniquement de la matière, mais dépend également d'autres critères de qualité qui varient selon les fabricants. Comme le produit est une préparation de plusieurs substances, la résistance des gants ne peut pas être calculée au préalable et doit donc être contrôlée avant l'application.

- **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et doit être pris en compte.

(À continué sur la page 7)

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (UE) n° 2020/878

Date d'impression 02/09/2022

Numéro de version 1

Révision : 02/09/2022

Dénomination commerciale : VAZOR HP SPRAY

(Suite de la page 6)

- Protection des yeux / du visage



Utilisation professionnelle : des lunettes de sécurité (EN166) sont recommandées.

- Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Voir la rubrique 6.

- Informations dérivées du scénario d'exposition - environnement

- Utilisation professionnelle

- Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques	
Hydrocarbures, C7 n-alcane, isoalcanes, cycliques	
Quantités utilisées	Tonnage maximal journalier sur le site : 0,0032 kg / jour Tonnage d'utilisation régionale : 3,8 tonnes / an Tonnage annuel du site : 0,0019 tonnes / an
Mesures techniques pour réduire les rejets dans l'environnement	Ne pas appliquer de boues industrielles sur des sols naturels. Empêcher tout rejet de substance non dissoute dans les eaux usées ou récupérer. Les boues doivent être incinérées, confinées ou régénérées.
Conditions relatives au traitement externe des déchets	Le traitement externe et l'élimination des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et / ou nationales applicables.
Conditions relatives au recyclage externe des déchets	Le traitement externe et l'élimination des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et / ou nationales applicables.
Autres conditions affectant l'exposition de l'environnement	Jours d'émission : 365 jours / an Libération continue.
Conditions relatives aux stations d'épuration municipales	Le débit supposé des effluents des stations d'épuration des eaux usées domestiques est de : 2000 m ³ /jour. Taux estimé d'élimination de la substance des eaux usées via le traitement des eaux usées domestiques : 96,2% Le tonnage maximal admissible sur le site (MSafe) en fonction des rejets d'effluents d'eaux usées domestiques est de : 170 kg/jour L'efficacité totale de l'élimination des eaux usées après RMM sur site et hors site (station d'épuration domestique) est de : 96,2%

- Utilisation non-professionnelle

- Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques	
Hydrocarbures, C7 n-alcane, isoalcanes, cycliques	
Quantités utilisées	Tonnage annuel du site : 0,0065 tonnes / an Tonnage maximal journalier sur le site : 0,018 kg / jour Tonnage d'utilisation régionale : 13 tonnes / an
Autres conditions affectant l'exposition de l'environnement	Jours d'émission : 365 jours / an. Libération continue.
Conditions relatives aux stations d'épuration municipales	Le débit supposé des effluents des stations d'épuration des eaux usées domestiques est de : 2000 m ³ /jour. Taux estimé d'élimination de la substance des eaux usées via le traitement des eaux usées domestiques : 96,2% Le tonnage maximal admissible sur le site (MSafe) en fonction des rejets d'effluents d'eaux usées domestiques est de : 88 kg/j
Conditions relatives au traitement externe des déchets	Le traitement externe et l'élimination des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et / ou nationales applicables.

- Mesures de gestion des risques Suivez les instructions ci-dessus.

RUBRIQUE 9 : Propriétés physiques et chimiques

- 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Informations générales

- État physique

Aérosol

- Couleur :

Incolore

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (UE) n° 2020/878

Page 8/16

Numéro de version 1

Date d'impression 02/09/2022

Révision : 02/09/2022

Dénomination commerciale : **VAZOR HP SPRAY**

(Suite de la page 7)

- Odeur :	Caractéristique
- Seuil olfactif :	Aucune donnée disponible.
- Point de fusion/point de congélation :	Aucune donnée disponible.
- Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non applicable.
- Inflammabilité	Gaz inflammable.
- Limites inférieure et supérieure d'explosion	
- Inférieure :	1,8 % v/v
- Supérieure :	9,5 % v/v
- Point d'éclair :	<0°C (en référence à l'heptane)
- Température d'auto-inflammation :	Aucune donnée disponible.
- Température de décomposition :	Aucune donnée disponible.
- pH :	Non applicable.
- Viscosité :	
- Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible.
- Viscosité dynamique :	Aucune donnée disponible.
- Solubilité	
- eau :	N'est pas soluble.
- Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Aucune donnée disponible.
- Pression de vapeur :	Aucune donnée disponible.
- Densité et/ou densité relative	
- Densité :	Aucune donnée disponible.
- Densité relative	0,768 kg/l
- Densité de vapeur	Aucune donnée disponible.
- 9.2 Autres informations	Pression à 20°C) = 5-6 bar
- Aspect :	
- Forme :	Aérosol
- Informations concernant les classes de danger physique	
- Explosifs	Non applicable
- Gaz inflammables	Non applicable
- Aérosols	Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.
- Gaz comburants	Non applicable
- Gaz sous pression	Non applicable
- Liquides inflammables	Non applicable
- Matières solides inflammables	Non applicable
- Substances et mélanges autoréactifs	Non applicable
- Liquides pyrophoriques	Non applicable
- Matières solides pyrophoriques	Non applicable
- Substances et mélanges auto-échauffants	Non applicable
- Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables	Non applicable
- Liquides comburants	Non applicable
- Matières solides comburantes	Non applicable
- Peroxydes organiques	Non applicable
- Corrosif pour les métaux	Non applicable
- Explosibles désensibilisés	Non applicable

RUBRIQUE 10 : Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Dans des conditions standards de manipulation et de stockage, le produit ne présente aucune réaction dangereuse.
- **10.2 Stabilité chimique** Stable à température ambiante et si utilisé comme recommandé.
- **Décomposition thermique / Conditions à éviter** : Ne se dégrade pas s'il est utilisé conformément aux instructions.

(À continué sur la page 9)

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (UE) n° 2020/878

Page 9/16

Numéro de version 1

Date d'impression 02/09/2022

Révision : 02/09/2022

Dénomination commerciale : **VAZOR HP SPRAY**

(Suite de la page 8)

- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

67-63-0 alcool isopropylique

- La substance réagit violemment avec les acides organiques.
Réaction explosive avec les halogènes, trichlorure de phosphore.
Liquide à haute volatilité. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler sur les sols. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

- 10.4 Conditions à éviter

Réceptacle sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Réceptacle sous pression: Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Pour éviter la détérioration du réceptacle métallique, le tenir éloigné des produits acides ou basiques.

Pendant le stockage du produit, protégez-le de l'humidité et de l'eau.

- 10.5 Matières incompatibles :

En raison du manque d'informations sur d'éventuelles incompatibilités avec d'autres substances, il est recommandé de ne pas l'utiliser en combinaison avec d'autres produits

67-63-0 alcool isopropylique

- Acide nitrique, acide sulfurique, aldéhydes, amines, oxydants forts, caustiques, composés chlorés, alcanolamines.

- 10.6 Produits de décomposition dangereux :

Aucun produit de décomposition dangereux connu dans des conditions normales de conservation et d'utilisation.

RUBRIQUE 11 : Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

- **Toxicité aiguë** Basé sur des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Valeurs LD / LC50 pertinentes pour la classification :

Hydrocarbures, C7 n-alcane, isoalcanes, cycliques

Oral	DL50	>5840 mg/kg de pc (rat) Basé sur des données de tests sur des substances ayant des structures similaires.
Dermique	DL50	>2920 mg/kg de pc (rat) Basé sur des données de tests sur des substances ayant des structures similaires.
Inhalatif	CL50/4h	>23,3 mg/l (rat) Vapeurs. Basé sur des données de tests sur des substances ayant des structures similaires.

67-63-0 alcool isopropylique

Oral	DL50	5840 mg/kg de pc (rat)
Dermique	DL50	16,4 ml/kg pc (lapin)
Inhalatif	CL50/6h	>10000 ppm (rat)

51-03-6 oxyde de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle et de 6-propylpiperonyl (butoxyde de pipéronyle)

Oral	DL50	>2000 mg/kg pc (rat - mâle)
Dermique	DL50	>2000 mg/kg de pc (rat)
Inhalatif	CL50/4h	>5,9 mg/l (rat)

52315-07-8 cyperméthrine cis/trans +/- 40/60

Oral	DL50	500 mg/kg pc (rat)
Dermique	DL50	>2000 mg/kg de pc (rat)
Inhalatif	CL50/4h	3,3 mg/l (rat) Poussières et brouillards

7696-12-0 Tétraméthrine (ISO)

Oral	DL50	1050 mg/kg bw (mouse) >2000 mg/kg de pc (rat) (OCDE TG 423)
Cutané	DL50	>2000 mg/kg de pc (rat) (OCDE TG 402)
Inhalatif	CL50/4h	>5,63 mg/l (rat) (OCDE TG 403)

- Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

(À continué sur la page 10)

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (UE) n° 2020/878

Page 10/16

Numéro de version 1

Date d'impression 02/09/2022

Révision : 02/09/2022

Dénomination commerciale : VAZOR HP SPRAY

(Suite de la page 9)

- Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

67-63-0 alcool isopropylique	
irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux. Étude sur les lapins complétée au jour 14 ; réversibilité complète observée au jour 21.

- Sensibilisation respiratoire ou cutanée Basé sur des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Mutagénicité sur les cellules germinales Basé sur des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Cancérogénicité

Basé sur des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

7696-12-0 Tétraméthrine (ISO)	
cancérogénicité	Malgré les augmentations statistiquement significatives des tumeurs des cellules interstitielles testiculaires dans deux études indépendantes sur des rats, les preuves ne sont pas assez solides pour classer la tétraméthrine dans la catégorie 1B en raison des incertitudes liées au mode d'action et à la pertinence pour l'homme. Cependant, il est considéré que les informations disponibles ne peuvent être ignorées et que, par conséquent, la pertinence pour l'homme ne peut être exclue. Par conséquent, la tétraméthrine est classée dans la catégorie cancérogène 2.

- Toxicité pour la reproduction Basé sur des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

67-63-0 alcool isopropylique	
toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	En raison des effets transitoires de narcose et de sédation du système nerveux central liés à la concentration, la substance doit être classée dans la catégorie STOT d'exposition unique 3, H336 - peut provoquer somnolence ou vertiges, conformément aux critères de classification CLP.
52315-07-8 cyperméthrine cis/trans +/- 40/60	
toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Peut irriter les voies respiratoires. L'irritation des voies respiratoires causée par la cyperméthrine se caractérise par une toux, une légère dyspnée, des éternuements et une rhinorrhée.
7696-12-0 Tétraméthrine (ISO)	
toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Des signes cliniques de neurotoxicité (fibrillation musculaire, incontinence urinaire, paralysie des membres, bradypnée et respiration irrégulière) ont été observés dans une étude d'inhalation aiguë avec d-trans-tétraméthrine à 0,131 mg / L et plus.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition répétée

Basé sur des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

52315-07-8 cyperméthrine cis/trans +/- 40/60	
toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. La neurotoxicité se caractérise par des signes cliniques tels que la piloérection, la nervosité et les mouvements non coordonnés, l'ataxie, la démarche déformée et l'hyperesthésie.

- Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

- Indications toxicologiques supplémentaires :

Hydrocarbures, C7 n-alcane, isoalcanes, cycliques	
Inhalation	Des températures élevées ou une action mécanique peuvent former des vapeurs, des brouillards ou des fumées qui peuvent être irritants pour les yeux, le nez, la gorge ou les poumons.

(À continué sur la page 11)

Dénomination commerciale : VAZOR HP SPRAY

(Suite de la page 10)

- Toxicocinétique, métabolisme et distribution	
Hydrocarbures, C7 n-alcane, isoalcanes, cycliques	
effets sur la santé	Les concentrations de vapeurs supérieures aux niveaux d'exposition recommandés sont irritantes pour les yeux et les voies respiratoires, peuvent provoquer des maux de tête et des vertiges, sont anesthésiantes et peuvent avoir d'autres effets sur le système nerveux central. De petites quantités de liquide aspirées dans les poumons lors de l'ingestion ou des vomissements peuvent provoquer une pneumonie chimique ou un œdème pulmonaire. L'exposition à cette matière, ou à l'un de ses composants, dans des situations où il existe un potentiel de niveaux élevés, comme dans des espaces confinés ou en cas d'abus, peut entraîner un rythme cardiaque anormal (arythmie). Une exposition de haut niveau aux hydrocarbures (supérieure aux limites d'exposition professionnelle) peut déclencher une arythmie chez un travailleur soumis à un stress ou prenant une substance stimulant le cœur comme l'épinéphrine, un décongestionnant nasal ou un médicament contre l'asthme ou les maladies cardiovasculaires.

- 11.2 Informations sur les autres dangers

- Propriétés perturbant le système endocrinien

Le mélange ne contient pas de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne à une concentration égale ou supérieure à 0,1% en poids.

RUBRIQUE 12 : Informations écologiques

- 12.1 Toxicité

- Toxicité aquatique et / ou terrestre :	
Hydrocarbures, C7 n-alcane, isoalcanes, cycliques	
LE50/48h	3 mg/l (daphnia magna)
LE50/72h	10-30 mg/l (pseudokirchneriella subcapitata)
LE50/21j	1,6 mg/l (daphnia magna)
NOELR/72h	10 mg/l (pseudokirchneriella subcapitata)
NOELR/21j	1 mg/l (daphnia magna)
LL50/96h	>13,4 mg/l (oncorhynchus mykiss)
67-63-0 alcool isopropylique	
CE50/24h	>10000 mg/l (daphnia magna)
CE50/7j	1800 mg/l (scenedesmus subspicatus)
CL50/96h	9640 mg/l (pimephales promelas)
51-03-6 oxyde de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle et de 6-propylpiperonyle (butoxyde de pipéronyle)	
ErC50/72h	3,89 mg/l (senastrum capricornutum)
CL50/96h	3,94 mg/l (cyprinodon variegatus)
EbC50/72h	2,09 mg/l (senastrum capricornutum)
NOErC/72h	0,824 mg/l (senastrum capricornutum)
NOEC/21j	0,03 mg/l (daphnia magna)
NOEC/35j	0,18 mg/l (pimephales promelas)
NOEC/3h	28,9 mg/l (microorganismes)
CE50/48h	0,51 mg/l (daphnia magna)
52315-07-8 cyperméthrine cis/trans +/- 40/60	
CE50/3h	163 mg/l (boues activées)
ErC50/96h	>0,033 mg/l (Senastrum capricornutum) valeur supérieure à la solubilité dans l'eau
EbC50/96h	>0,033 mg/l (Senastrum capricornutum) valeur supérieure à la solubilité dans l'eau
CL50/96h	valeur supérieure à la solubilité dans l'eau
NOEC/21j	0,00283 mg/l (oncorhynchus mykiss)
NOEbC/96h	0,00004 mg/l (daphnia magna)
NOEC/300j	≥0,033 mg/l (Senastrum capricornutum) valeur supérieure à la solubilité dans l'eau
CE50	0,000077 mg/l (pimephales promelas) 6,9 ng/l (chironomus riparius) 5,3 ng/l (Hyalella azteca)

(À continué sur la page 12)

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (UE) n° 2020/878

Numéro de version 1

Date d'impression 02/09/2022

Révision : 02/09/2022

Dénomination commerciale : **VAZOR HP SPRAY**

(Suite de la page 11)

CE50/48h	0,0003 mg/l (daphnia magna)
7696-12-0 Tétraméthrine (ISO)	
ErC50/72h	>0,25 mg/l (selenastrum capricornutum) (OCDE TG 201)
CL50/96h	0,033 mg/l (danio rerio) (OCDE TG 203)
	0,0037 mg/l (oncorhynchus mykiss) (EPA OPP 72-1)
NOErC/72h	0,25 mg/l (selenastrum capricornutum) (OCDE TG 201)
CE50/48h	0,11 mg/l (daphnia magna) (EPA OPP 72-2)
- 12.2 Persistance et dégradabilité	
Hydrocarbures, C7 n-alcane, isoalcanes, cycliques	
biodégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau : 98 % (28 jours).
67-63-0 alcool isopropylique	
biodégradabilité	Facilement biodégradable.
51-03-6 oxyde de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle et de 6-propylpiperonyle (butoxyde de pipéronyle)	
biodégradabilité	Pas facilement biodégradable (OCDE 301B)
Persistance	La substance se dégrade assez lentement dans l'environnement aquatique avec une valeur DT50 de 104,3 jours à 12°C dans le pire des cas. Par conséquent, la substance est considérée comme très persistante.
52315-07-8 cyperméthrine cis/trans +/- 40/60	
biodégradabilité	La substance n'est pas rapidement dégradée.
Persistance	La dégradation primaire dans un système eau-sédiment a été mesurée en utilisant la ligne directrice OCDE 308. Étant donné que le DT50 est inférieur à 40 jours dans l'eau douce (DT50 = 0,9 jour ; 12°C) et inférieur à 120 jours dans les sédiments (DT50 = 20,7-27 jours ; 12°C), la substance n'est pas considérée comme persistante.
7696-12-0 Tétraméthrine (ISO)	
biodégradabilité	23% (OCDE TG 301 F ; 28 jours). Non biodégradable à court terme.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation	
67-63-0 alcool isopropylique	
bioaccumulation	La bioaccumulation n'est pas à prévoir car la substance a un faible coefficient de partage octanol/eau (log Kow <3).
51-03-6 oxyde de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle et de 6-propylpiperonyle (butoxyde de pipéronyle)	
bioaccumulation	Le facteur de bioconcentration pour les poissons a été déterminé expérimentalement comme étant de 290 l/kg. Par conséquent, la substance n'est pas considérée comme bioaccumulable.
coefficient de partage n-octanol/eau	log Kow = 4,8 (pH=6,5; 20°C).
52315-07-8 cyperméthrine cis/trans +/- 40/60	
facteur de bioconcentration	BCF poissons = 417 l/kg (BCFwin; EPISUITE; Log Kow = 5,45)
coefficient de partage n-octanol/eau	La substance a un faible potentiel de bioaccumulation. Log Kow = 5,45
7696-12-0 Tétraméthrine (ISO)	
facteur de bioconcentration	BCF = 827 l/kg poids humide (poisson)
coefficient de partage n-octanol/eau	La substance a un potentiel de bioaccumulation et doit donc être considérée comme bioaccumulable. Log Kow = 4,58
- 12.4 Mobilité dans le sol	
51-03-6 oxyde de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle et de 6-propylpiperonyle (butoxyde de pipéronyle)	
coefficient de partage du carbone organique	Koc = 3745,3 l/kg
52315-07-8 cyperméthrine cis/trans +/- 40/60	
coefficient de partage du carbone organique	Koc=575000
7696-12-0 Tétraméthrine (ISO)	
coefficient de partage du carbone organique	Log Koc = 3,3-3,4 (sol / eau). Les valeurs de Koc (2045 ; 2754) indiquent que la substance est immobile et reste principalement dans le sol.

- 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

- **PBT** : Le mélange ne contient pas de substances PBT en concentration égale ou supérieure à 0,1% en poids.

(À continué sur la page 13)

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (UE) n° 2020/878

Page 13/16

Numéro de version 1

Date d'impression 02/09/2022

Révision : 02/09/2022

Dénomination commerciale : **VAZOR HP SPRAY**

(Suite de la page 12)

- **vPvB** : Le mélange ne contient pas de substances vPvB en concentration égale ou supérieure à 0,1% en poids.
- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**
Le mélange ne contient pas de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne à une concentration égale ou supérieure à 0,1% en poids.
- **12.7 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Remarques générales** : Ne pas laisser le produit pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination

Une gestion appropriée des déchets du mélange et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la Directive 2008/98/UE, la décision 2014/955/UE et la Directive (UE) 2015/1127.

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation**
Ne pas jeter avec les ordures ménagères. Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts. Stocker conformément aux réglementations locales. La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore. Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.
- **Emballage non nettoyé** :
- **Recommandation** : Stocker conformément aux réglementations locales. Vider complètement le récipient. Conserver la(les) étiquette(s) sur le récipient. Remettre à un éliminateur agréé.

RUBRIQUE 14 : Informations relatives au transport

- 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN1950
- ADR, IMDG, IATA	
- 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	
- ADR	1950 AÉROSOLS, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
- IMDG	AEROSOLS (cypermethrin cis/trans +/- 40/60, Tetramethrin (ISO)), MARINE POLLUTANT
- IATA	AEROSOLS, inflammable
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
- ADR	
	
- Classe	2.5F Gaz.
- Étiquette	2.1
- IMDG	
	
- Classe	2.1 Gases.
- Étiquette	2.1
- IATA	
	
- Classe	2.1 Gases.
- Étiquette	2.1

(À continué sur la page 14)

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (UE) n° 2020/878

Page 14/16

Numéro de version 1

Date d'impression 02/09/2022

Révision : 02/09/2022

Dénomination commerciale : VAZOR HP SPRAY

(Suite de la page 13)

<ul style="list-style-type: none"> - 14.4 Groupe d'emballage - ADR, IMDG, IATA 	<p>Non applicable</p>
<ul style="list-style-type: none"> - 14.5 Dangers pour l'environnement : - Polluant marin : - Conseils spéciales (ADR) : 	<p>Le produit contient des substances dangereuses pour l'environnement: cyperméthrine cis/trans +/- 40/60</p> <p>Oui Symbole (poissons et arbre)</p> <p>Symbole (poissons et arbre)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur - Numéro d'identification du danger (Code Kemler) : - Numéro EmS : - Stowage Code - Segregation Code 	<p>Attention : Gaz</p> <p>-</p> <p>F-D,S-U</p> <p>SW1 Protected from sources of heat. SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.</p> <p>SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI 	<p>Non applicable.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Transport/Informations supplémentaires : 	
<ul style="list-style-type: none"> - ADR - Quantités limitées (LQ) - Quantités exceptées (EQ) - Catégorie de transport - Code de restriction en tunnels 	<p>1L</p> <p>Code : E0 Non autorisé comme quantité exceptée</p> <p>2</p> <p>D</p>
<ul style="list-style-type: none"> - IMDG - Quantités limitées (LQ) - Quantités exceptées (EQ) 	<p>1L</p> <p>Code : E0 Non autorisé comme quantité exceptée</p>
<ul style="list-style-type: none"> - UN "Model Regulation": 	<p>UN 1950 AEROSOLS, 2 . 2 , ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS</p>

RUBRIQUE 15 : Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses identifiées - ANNEXE I** Aucun des ingrédients n'est classé.
- **Catégorie Seveso**
E1 Danger pour l'environnement aquatique
P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas** 100 t
(À continué sur la page 15)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (UE) n° 2020/878

Page 15/16

Numéro de version 1

Date d'impression 02/09/2022

Révision : 02/09/2022

Dénomination commerciale : **VAZOR HP SPRAY**

(Suite de la page 14)

- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 200 t**
- **RÈGLEMENT (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (POP)**
Le mélange ne contient pas de substances identifiées comme POP.
- **LISTE DES SUBSTANCES SOUMISES À L'AUTORISATION (ANNEXE XIV)**
Le produit ne contient aucune substance figurant à l'annexe XIV.
- **Règlement (CE) n° 1907/2006, ANNEXE XVII** Conditions de restriction : 3, 40, 57, 75
- **Règlement (UE) n° 649/2012 (PIC)** Il n'y a pas de substances répertoriées dans ce règlement.
- **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148 - Précurseurs d'explosifs**
Le mélange ne contient pas de précurseurs d'explosifs à des concentrations égales ou supérieures à 1%.
- **Règlements nationaux** : Aucune information complémentaire n'est disponible.
- **Autres réglementations, limitations et réglementations prohibitives**
Type de produit 18 : insecticide, aérosol (AE) destiné à une utilisation par le grand public et les professionnels.
N° Inventaire : 72532. Responsable de la mise sur le marché : Zapi S.p.A. via Terza Strada 12 – 35026 Conselve (Pd) Italie, tél. +39 049 9597737. Substances actives : Butoxyde de pipéronyle (CAS n°51-03-6) : 1.06% m/m ; Cyperméthrine (CAS n°52315-07-8) : 0.21% m/m ; Tétraméthrine (CAS n°7696-12-0) : 0.16% m/m.

- **Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, Article 59**
Le mélange ne contient pas de substances SVHC en concentration égale ou supérieure à 0,1% en poids.

- **Règlement (CE) n° 1005/2009 : substances qui appauvrissent la couche d'ozone**
Le mélange ne contient pas de substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique :

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée conformément au règlement REACH pour les substances suivantes :

- Les ingrédients du mélange :
Hydrocarbures, C7 n-alcane, isoalcanes, cycliques
. Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée. Les informations rapportées dans le scénario d'exposition ont été intégrées dans la fiche de données de sécurité.
67-63-0 v
. Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée. Les informations rapportées dans le scénario d'exposition ont été intégrées dans la fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 16 : Autres informations

Cette information est basée sur nos connaissances actuelles. Toutefois, cela ne constitue pas une garantie pour des caractéristiques spécifiques du produit et n'établit pas une relation contractuelle juridiquement valable. Toute responsabilité découlant d'une mauvaise utilisation du produit ou de la violation des réglementations en vigueur est refusée.

- **Phrases concernées**

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H281 Contient un gaz réfrigéré ; peut causer des brûlures ou blessures cryogéniques.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 Nocif par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H351 Susceptible de provoquer le cancer.
- H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- **Classification selon le Règlement (CE) N° 1272/2008**

Dangers physico-chimiques : la classification du mélange est basée sur critères établis par à l'annexe I, partie 2 du règlement (CE) n° 1272/2008. Le cas échéant, les méthodes sont rapportées dans la rubrique 9.

Dangers pour la santé et l'environnement : la classification du mélange est basée sur la méthode de calcul indiquée à l'annexe I, partie 3 et 4 du règlement (CE) n° 1272/2008, utilisant des données des composants.

- **Abréviations et acronymes :**

- NOELR : Taux de charge sans effet observable
- RD50 : Diminution respiratoire, 50 pourcent

(À continué sur la page 16)

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (UE) n° 2020/878

Page 16/16

Numéro de version 1

Date d'impression 02/09/2022

Révision : 02/09/2022

Dénomination commerciale : **VAZOR HP SPRAY**

(Suite de la page 15)

LC0 : Concentration létale, 0 pourcent
NOEC : Concentration sans effet observé
IC50 : Concentration inhibitrice, 50 pourcent
NOAEL : Dose sans effet nocif observé
EC50 : Concentration efficace, 50 pourcent
EC10 : Concentration efficace, 10 pourcent
AEC : Concentration d'exposition acceptable
LL0 : Charge létale, 0 pourcent
AEL : Limites d'exposition acceptables
LL50 : Charge létale, 50 pourcent
ELO : Charge effective, 0 pourcent
EL50 : Charge effective, 50 pourcent
ADR : Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG : Code international maritime pour produits dangereux
IATA : Association internationale de transport aérien
GHS : Système global harmonisé de classification et étiquetage de produits chimiques
EINECS : Inventaire européen des produits chimiques commercialisés
ELINCS : Liste européenne des substances chimiques notifiées
CAS : Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society)
DNEL : Dose dérivée sans (REACH)
PNEC : Concentration prévisible sans effet (REACH)
LC50 : Concentration létale, 50 pourcent
LD50 : Dose létale, 50 pourcent
PBT : Persistant, bioaccumulable et toxique
SVHC : Substances extrêmement préoccupantes
vPvB : très persistant et très bioaccumulable
Aerosol 1 : Aérosols, catégorie de danger 1
: Aérosols, catégorie de danger 3
Press. Gas (Ref. Liq.) : Gaz sous pression: Gaz liquides réfrigérés
Flam. Liq. 2: Liquides inflammables, catégorie de danger 2
Acute Tox. 4 : Toxicité aiguë, catégorie de danger 4
Skin Irrit. 2: Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2
Carc. 2: Cancérogénicité, catégorie de danger 2
STOT SE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie de danger 2
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie de danger 3
STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition répétée, catégorie de danger 2
Asp. Tox. 1: Danger par aspiration, catégorie de danger 1
Aquatic Acute 1: Dangereux pour le milieu aquatique – Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 1: Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 1
Aquatic Chronic 2: Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 2

- Référence

- Directive 10/2013/UE et amendements suivants ;
- Rapport d'évaluation sur la substance active PBO (disponible sur le site internet de l'ECHA) ;
- Rapport d'évaluation sur la substance active cyperméthrine cis/trans +/-40/60 (disponible sur le site internet de l'ECHA)

- Sources :

1. Le manuel des pesticides électroniques version 2.1 (2001)
2. Règlement (CE) 1907/2006 et amendements suivants
3. Règlement (CE) 1272/2008 et amendements suivants
4. Règlement (CE) 2020/878
5. Règlement (CE) 528/2012
6. Règlement (CE) 790/2009 (ATP CLP 1)
7. Règlement (UE) 286/2011 (ATP CLP 2)
8. Règlement (UE) 618/2012 (ATP CLP 3)
9. Règlement (UE) 487/2013 (ATP CLP 4)
10. Règlement (UE) 944/2013 (ATP CLP 5)
11. Règlement (UE) 605/2014 (ATP CLP 16)
12. Règlement (UE) 2015/1221 (ATP CLP 7)
13. Règlement (UE) 2016/918 (ATP CLP 8)
14. Règlement (UE) 2016/1179 (ATP CLP 9)
15. Règlement (UE) 2017/776 (ATP CLP 10)
16. Règlement (UE) 2018/669 (ATP CLP 11)
17. Règlement (UE) 2019/521 (ATP CLP 12)
18. Règlement (UE) 2018/1480 (ATP CLP 13)
19. Règlement (UE) 2020/217 (ATP CLP 14)
20. Règlement (UE) 2020/1182 (ATP CLP 15)
21. Règlement (UE) 2021/643 (ATP CLP 16)
22. Règlement (UE) 2021/849 (ATP CLP 17)
23. Directive 2012/18/UE (Seveso III)
24. Site web de l'ECHA